

## Pierre Moscovici, Au coeur de l'Europe: le travail au Conseil

**Légende:** Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des Affaires européennes dans le gouvernement Jospin de 1997 à 2002, livre ses impressions sur les travaux au sein des institutions de l'Union européenne.

**Source:** MOSCOVICI, Pierre. Au coeur de l'Europe, Entretiens avec Henri de Bresson. Paris: Le Pré aux Clercs, 1999. 149 p. ISBN 2-84228-075-X. (Bibliothèque politique).

**Copyright:** (c) MOSCOVICI Pierre

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/pierre\\_moscovici\\_au\\_coeur\\_de\\_l\\_europe\\_le\\_travail\\_au\\_conseil-fr-304819ed-7d22-48ed-9d07-f71a7b69b992.html](http://www.cvce.eu/obj/pierre_moscovici_au_coeur_de_l_europe_le_travail_au_conseil-fr-304819ed-7d22-48ed-9d07-f71a7b69b992.html)

**Date de dernière mise à jour:** 07/09/2012

## Pierre Moscovici, *Au coeur de l'Europe*

[...]

### Première impression

— *Comme ministre délégué aux Affaires européennes, vous avez donc découvert cette machine qu'est le Conseil des ministres européens, la Commission, le Parlement européen, bref cette machine un peu mystérieuse pour tout le monde. Quand les gens parlent de Bruxelles, c'est souvent un endroit où ils projettent un certain nombre de fantasmes qui ne facilitent pas toujours la compréhension. Comment avez-vous vécu, vous, personnellement, cette découverte ? Avez-vous l'impression de savoir à l'avance comment cela se passait ou au contraire avez-vous trouvé quelque chose de totalement nouveau ?*

— Rappelons d'abord quelles sont les instances exécutives de l'Europe, en dehors de la Commission, instance d'impulsion et de gestion essentielle, dont nous reparlerons. Elles sont de deux natures. Il y a d'abord le Conseil, c'est-à-dire le Conseil des ministres. Il est sectorisé, sa composition varie selon les domaines : il y a à peu près autant de conseils qu'il y a de matières communautaires. Il y a le Conseil Écofin, celui des ministres de l'Économie et des Finances, le Conseil affaires générales, qui regroupe les ministres des Affaires étrangères et des Affaires européennes, et où je siége auprès d'Hubert Védrine, mais aussi un Conseil budget, un Conseil énergie, un Conseil agriculture, un Conseil marché intérieur, un Conseil industrie... Dans ces Conseils, les pays membres sont représentés par leurs ministres et leurs « représentants permanents », c'est-à-dire les délégués des différents pays à Bruxelles, qui sont des ambassadeurs, mais qui ont, en fait, aussi une fonction interministérielle. La deuxième instance, l'instance suprême, c'est le Conseil européen, celui des chefs d'État ou de gouvernement. La France y est actuellement représentée par l'un et l'autre, par le président de la République et le Premier ministre, en raison de la cohabitation : elle est la seule dans cette situation avec la Finlande. Aux côtés des chefs d'État et de gouvernement, participent également au Conseil européen les ministres des Affaires étrangères et ceux des Affaires européennes ainsi que, en tant que de besoin, et en pratique le plus souvent, les ministres des Finances. C'est donc à travers ces instances-là que j'ai été impliqué de plain-pied dans le jeu bruxellois.

Ai-je été surpris ? Pas excessivement. Il y a une part d'imagerie qui est juste, celle de forums où se parle un langage assez ésotérique, complexe, de réunions parfois assez formelles, faites de vastes tours de table à partir de papiers préécrits, où l'on entre finalement difficilement dans le cœur des négociations. Cela suppose au total une certaine plasticité, une capacité aux compromis, une très grande technicité des matières qu'il faut maîtriser : la caractéristique des affaires européennes, c'est qu'elles portent la complexité des problèmes à un niveau supérieur. Ce qui fut plus nouveau pour moi, je l'ai dit, c'est l'importance des contacts personnels. Nous sommes 30 ministres, pour ce qui concerne le Conseil affaires générales, qui se voient tous les mois, sans compter les échanges bilatéraux : tout cela crée des liens, qui permettent tout de même, à travers le filtre formaliste des discussions, d'aller vers des débats de fond, et en définitive d'avancer.

Une spécificité de la France est qu'elle est une des nations en Europe qui ont quelque chose à dire sur tous les sujets. C'est, sinon le seul, du moins un des rares pays qui aient une vision globale. Tous les gouvernements européens sont comptables de leurs intérêts nationaux, de leurs intérêts particuliers, ils les défendent avec un certain talent. Mais tous n'ont pas la particularité qui est la nôtre de représenter une grande économie, une puissance militaire, un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, un pays qui a une politique étrangère indépendante, qui a une vision de l'Europe. Cela nous confère un statut un peu particulier, y compris dans la relation avec l'Allemagne, ou avec la Grande-Bretagne qui est comme nous membre permanent du Conseil de sécurité. Les Français ont sur les Britanniques l'avantage d'être parmi les membres fondateurs de l'Union européenne et sur les Allemands celui d'avoir un statut mondial dans la politique étrangère et de sécurité que ceux-ci n'ont pas tout à fait, compte tenu du passé, même si ses traces se sont aujourd'hui considérablement estompées.

[...]